

Un coup de pouce pour les jeunes

Pour l'avion, tous les jeunes pilotes âgés de moins de 21 ans peuvent prétendre à des aides financières allouées par la FFA (Fédération française aéronautique) et le Comité départemental aéronautique. Versées en fonction de la progression de l'élève, elles atteignent un montant total de 2920 €, soit environ la moitié du prix de la formation.

Pour le brevet ULM, tous les pilotes âgés de moins de 25 ans peuvent prétendre à une aide de 800 € versée par le comité départemental aéronautique

Nos tarifs

Vol de découverte

Tarif dégressif par personne embarquée :
1 personne 50 €, 2 personnes 35 €, 3 personnes 30 €.

Initiation au pilotage

50 € : briefing au sol & 25 minutes de pilotage
avec un instructeur

Adhésion au club

Cotisation annuelle du club : 160 €
(80€ pour les moins de 25 ans)
Adhésion à la FFA : 61 €

Prix de l'heure de vol des ULM

Super Guépard : 81 €
Eurostar : 85,20 €
Coût de l'heure d'instruction en vol : Ajouter 9 €
Pour un brevet compter entre 25 et 30 heures de formation

Prix de l'heure de vol des avions

DR 220 : 102 €
DR 400 : 120 ch 114 €
DR400-160 ch : 142 €
WT9 Dynamic : 109,80 €
Coût de l'heure d'instruction en vol : ajouter 15 €.
Pour un Brevet Avion compter entre 40 et 60 heures.
(Tarifs applicables au 1^{er} avril 2017, susceptibles de modifications)



Nous contacter



Téléphone :

03 80 95 17 87 - 06 08 22 65 73

Route départementale, 21120 Til-Châtel

Site internet : acvi.org Facebook : [acvitchatel](https://www.facebook.com/acvitchatel)

Adresse mail : acvaldis@orange.fr

Statuts et règlement intérieur sur notre site



La formation

repose sur des instructeurs bénévoles
que vous pouvez contacter pour plus d'informations

Avions

Philippe Duclos : 06 16 67 17 35
Stéphane Vera : 06 75 76 75 40
Luc Bouhaben : 06 15 89 89 18

ULM

James Bredelet : 06 23 19 39 93
Alain Mazaud : 06 16 85 78 02
Jean Garreau : 06 83 79 35 36
Gérald Goulard : 06 33 16 41 95



LE PILOTAGE SERA TOUJOURS DE VOTRE AGE



Vol de découverte et initiation au pilotage !

Apprendre à piloter

Avion ou appareil biplace ULM :
vous avez le choix !

Nos ULM sont de véritables petits avions biplaces. Ils volent entre 160 et 200 km/h en croisière selon le type d'appareil. La pratique de l'ULM nécessite l'obtention du brevet de pilote ULM. Aucune visite médicale aéronautique n'est exigée. Il suffit d'un certificat médical de "non contre-indication" délivré par votre médecin. Le pilotage est accessible dès l'âge de 15 ans. Après la réussite d'une épreuve théorique consistant en un QCM composé de 40 questions, le Brevet ULM est délivré à l'appréciation de l'instructeur (généralement 25 heures de pratique).

L'avion permet d'emmener 2 ou 3 passagers Selon la disponibilité et l'aptitude de chacun, la durée de formation s'étend de 18 à 24 mois et nécessite entre 30 (minimum légal) et 60 heures de vol. Un certificat médical délivré par un médecin aéronautique agréé est demandé.



Trois types de licences pour l'avion

Le Brevet de base (BB) permet de voler seul à bord dans un rayon de 30 km autour du terrain. (Evolution prévue en 2018). Accessible dès 15 ans.

Le LAPL est une licence européenne (reconnue uniquement dans l'Union Européenne et la Suisse) qui autorise son titulaire à voler avec 3 passagers maximum (sous conditions : après 10 heures de vol suite à l'obtention de votre licence.)

Le PPL, Licence de Pilote Privé reconnue mondialement, accessible dès 17 ans. Contrairement au LAPL, il est possible d'apposer sur le PPL des habilitations et/ou qualifications tel que le VFR de nuit, la qualification multimoteurs.



Que ce soit pour offrir ou pour vous faire plaisir, le vol de découverte vous permettra de découvrir votre région vue du ciel et d'éprouver le plaisir de voler.

Vous souhaitez offrir un cadeau original ?
Vous voulez savoir comment on pilote un avion, prendre vous-même les commandes ?

Faites ou offrez un vol d'initiation avec un instructeur du club : 20 minutes de briefing et 25 mn de vol.

7 appareils

4 avions et 3 appareils biplaces ULM



Photo non contractuelle

Voler à Til-Châtel

Pourquoi pas vous ? Avion ou ULM vous pouvez apprendre à piloter dès l'âge de 15 ans.

Qui sommes-nous ?

Une association forte de 160 membres bénévoles, gestionnaire de l'aérodrome de la Covati (Communauté de commune de la vallée des Tilles).

Troisième aéroclub de Bourgogne (activité et adhérents) sur une plate-forme exceptionnelle de 50 hectares.

Une école de pilotage avion
avec 3 instructeurs

Une école de pilotage ULM multiaxes
avec 4 instructeurs

Un centre de formation des instructeurs
ULM multiaxes